



# PASSERELLES POUR L'ACCÈS À L'ÉCOLE ET À L'EMPLOI

des personnes en situation de handicap



**Rencontre avec  
Caroline Abadie**

25 janvier 2019

**L'accès à l'école pour les enfants en situation de handicap :  
l'indispensable parcours à la carte**

**Pour la scolarisation des enfants  
en situation de handicap**  
(école, collège, lycée)

→ **signer des conventions de partenariat entre l'Education Nationale** (direction départementale de l'Académie de l'Isère) et les établissements du Pôle Enfance Jeunesse (APF France handicap) pour la mise en place de classes externalisées (handicap moteur et autisme) existantes et à venir, dans les établissements scolaires (écoles primaires, collèges et lycées professionnels), conformément aux orientations de la convention cadre signée entre l'ARS Aura et la région académique Aura en 2016

→ **Evaluer** la qualité de l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires : un moyen de garantir l'implication des professionnels

→ Permettre l'inclusion par **les pairs**

→ **Des moyens** indispensables pour des classes adaptées : agir sur les effectifs, développer les Services d'accompagnement à la vie sociale, inclure les Sessad, développer les dispositifs Prisme

→ **Recruter dans les établissements de l'Education Nationale**, dès la rentrée scolaire, les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) pour les élèves scolarisés, en situation de handicap, ayant une notification de la MDA. Actuellement, le Pôle Enfance Jeunesse France Handicap finance des AESH pour les élèves qu'il accompagne en inclusion individuelle, le temps que le recrutement soit effectué par les établissements scolaires

## Pour l'emploi des adultes en situation de handicap



→ Développer **l'emploi accompagné** pour les personnes en situation de handicap qui veulent travailler en milieu ordinaire



→ Développer le **métier de pair aidant**



→ La plateforme « **Talents H+** », une expérimentation iséroise à démultiplier



→ **Harmoniser** sur tout le territoire national **les pratiques d'attribution de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)** aux personnes handicapées psychiques, en particulier en Isère où elles en sont exclues, et autoriser la mise en commun des aides humaines pour financer et sécuriser économiquement les modèles d'habitat inclusif accompagné



## Pour une société inclusive : le rôle de l'école pour changer notre regard



→ Sensibiliser les adolescents et leurs enseignants, dans leur milieu scolaire, aux handicaps, en particulier pour **être capables de « décrypter » le handicap psychique** qui s'exprime prioritairement à cette période de la vie



→ **un programme scolaire co-construit** avec les personnes en situation de handicap



→ **Se former, c'est pratiquer.** Le handicap ne peut s'appréhender uniquement par des apports théoriques. L'immersion, à l'instar du service sanitaire pour les étudiants en santé, serait un puissant levier pour développer les expériences des enseignants et leur donner les clés pour inclure les élèves en situation de handicap

## Pour une société inclusive : le rôle des pouvoirs publics pour changer notre regard



→ Lancer une **campagne médiatique** à l'échelle nationale, de déstigmatisation des handicaps visibles et invisibles car c'est l'affaire de tous

## Contacts



### **Union départementale des associations familiales de l'Isère**

Bernard Tranchand, président

Florence Etienne, Directrice

Violaine Le Cabec, chargée de mission Observatoire de la vie familiale

Marie Catrice, chargée de communication

04.76.85.13.23 / mcatrice@udaf38.fr



### **APF France Handicap**

Mattieu Villaret, directeur territorial des actions associatives

Eric Burdin, directeur adjoint du pôle Enfance jeunesse

04.76.43.13.28 / mattieu.villaret@apf.asso.fr



### **Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques**

Myriam Bodelle, présidente

Claude Guerry, administratrice



04.76.43.12.71 / 38@unafam.org

### **Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées**

Elisabeth Achard, administratrice en charge de la vie associative

04 76 46 39 66 / elisabeth-achard@orange.fr

